

## INFORMATION PRESSE

### **ALLIANCE TICS PARTENAIRE DE L'AMBITION DU PLAN « FRANCE NUMÉRIQUE 2012 »**

Paris la Défense, le 21 octobre 2008

**Alliance TICS se réjouit de l'annonce de la mise en œuvre du « Plan France Numérique 2012 » faite, le 20 octobre 2008, par Eric Besson, secrétaire d'Etat chargé de la prospective, de l'Evaluation des politiques publiques et du Développement de l'économie numérique.**

Alliance TICS salue ce plan ambitieux, qui témoigne de la volonté des pouvoirs publics de faire du numérique une priorité nationale et contient nombre des propositions faites par Alliance TICS. Ce plan va favoriser l'investissement, l'innovation ainsi que le développement et l'appropriation des usages du numérique par les acteurs économiques (entreprises, commerce, artisanat, administrations, etc..) et le grand public.

Une telle ambition est légitime, compte tenu des nombreux enjeux que constitue le numérique, tant pour le développement économique, sociétal et culturel que pour le développement durable de notre pays. Notre organisation a été l'une des premières à souligner l'importance de ces leviers pour la France et les bénéfices qu'elle en tirera.

**Alliance TICS est engagée à contribuer activement à sa mise en œuvre concrète.**

Olivier Baujard, Président  
Christophe Stener, Vice Président exécutif

Alliance TICS

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Laurence Reyners au 01 49 00 30 32  
[lreyners@alliance-tics.org](mailto:lreyners@alliance-tics.org) - <http://www.alliance-tics.org>**

#### ***A propos d'Alliance TICS :***

*Union de syndicats professionnels créée en 2003 pour rassembler les industriels des technologies de l'information, de la communication et des services associés, à travers le GITEP TICS (télécommunications) et le SFIB (informatique et bureautique), Alliance TICS regroupe une soixantaine d'entreprises membres (grands groupes, PME, TPE) représentant un poids économique d'environ 27 milliards d'euros pour un effectif de 70.000 personnes. Ces entreprises appartiennent aux secteurs des réseaux fixes, réseaux privés et réseaux mobiles, et aux domaines du traitement de l'information, du traitement du document/bureautique et du traitement du courrier.*